

LES CAHIERS DU CONGRÈS DES 10 ANS DE LA LOI ESS

Une économie

FÉDÉRATRICE ET DE PROXIMITÉ

ess
France





MICHEL JÉZÉQUEL

Vice-Président d'ESS France en charge du développement territorial et du développement des missions des Chambres Régionales de l'ESS (CRESS) et Président de la CRESS de Bretagne

Les 12 et 13 juin 2024, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'est rassemblée pour le **Congrès des 10 ans de la loi ESS**. Elle s'est projetée dans l'avenir avec le manifeste : « **Nous imaginons un futur où l'Economie Sociale et Solidaire serait la norme !** ». Pour se développer, l'ESS pourra notamment compter sur sa capacité à fédérer et son intervention en proximité.

Elle est très structurante dans des territoires où le reste de l'économie est peu ou pas présente. Economie de proximité, fortement territorialisée, l'ESS couvre **13,8% de l'ensemble des établissements et emplois des territoires ruraux**. Au sein des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV), elle pèse **27% de l'emploi de l'économie privée contre 13,9% pour le reste de la France**.

Economie **résolument fédératrice**, elle rassemble des citoyens qui s'investissent pour concevoir et réaliser des projets collectifs. Une épicerie solidaire, un café participatif, des services d'aide à domicile en territoires isolés ou encore une coopérative de médecins pour faire face aux déserts médicaux : l'ESS est co-productrice de l'intérêt général, elle renforce la **cohésion territoriale** et l'accès effectif des citoyens à leurs droits. En bref, l'ESS contribue à faire tenir le pays debout.

Mais l'ESS doit être **renforcée, soutenue et accompagnée face à l'explosion des besoins**. La crise climatique, l'accroissement des inégalités, les bouleversements économiques et numériques sont autant d'enjeux face auxquels l'ESS agit sans attendre. Les CRESS dont les moyens demeurent, comme plusieurs rapports l'ont pointé, largement insuffisants, jouent un rôle crucial dans l'accompagnement et la **mise en réseau des acteurs**. Les échanges du Congrès et la séquence Imagin'Ère ont ainsi justement rappelé le besoin de consolider leurs moyens pour soutenir leurs actions, et plus largement de renforcer l'écosystème d'accompagnement de notre mode d'entreprendre, encore trop parcellaire et illisible.

Ce livret **explore les leviers de l'ESS** pour amplifier son pouvoir fédérateur et son rôle de proximité. Il encourage toutes les parties prenantes à s'en emparer pour un développement important de notre mode d'entreprendre dans les 10 ans qui viennent.

Nous vous avons interrogés, voici vos réponses

IMAGIN'ÈRE DE L'ESS, C'EST QUOI ?

Dans un monde en pleine mutation économique et écologique et face à des enjeux majeurs pour notre démocratie et la cohésion sociale, il apparaît essentiel que les acteurs de l'ESS répondent présents. En ce sens, en amont du Congrès des 10 ans de la Loi ESS des 12 et 13 juin 2024, ESS France a lancé Imagin'Ère de l'ESS. Cette initiative a permis à toutes celles et ceux qui font l'ESS au quotidien de contribuer à penser les 10 années qui viennent, pour propulser l'ESS dans une nouvelle ère ! Pour participer à Imagin'Ère de l'ESS, 3 options étaient possibles : participer à notre Grande Consultation en ligne, envoyer une contribution écrite sur une trajectoire de développement de l'ESS ou organiser un événement. L'ensemble de ces réflexions ont inspiré la rédaction du manifeste publié à l'issue du Congrès. Dans ce livret, nous résumons les principaux enseignements qui ont émergés de la démarche pour le parcours « Une économie pionnière et entreprenante ». Ce parcours regroupait 3 trajectoires se projetant sur les 10 prochaines années :

- Dans 10 ans, l'ESS sera un moteur de la cohésion territoriale retrouvée
- Dans 10 ans, l'ESS sera l'organisatrice des transitions dans les territoires
- Dans 10 ans, l'ESS aura initié de nouvelles alliances

4

LES LEVIERS DE L'ESS POUR RENFORCER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'équité territoriale désigne une **organisation géographique garantissant à tous un accès équitable** aux biens et services d'intérêt général : transports, santé, éducation, culture, emploi. Principe d'aménagement à différentes échelles, elle vise à corriger les injustices spatiales et renvoie à la justice sociale dans sa dimension territoriale.

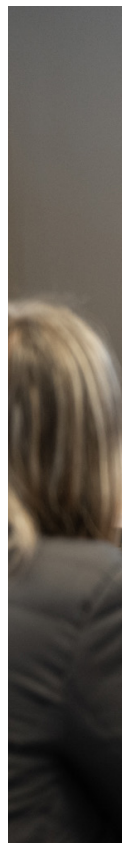
L'ESS y contribue par sa présence sur l'ensemble du territoire, notamment en zones rurales et quartiers prioritaires. Le Congrès et la Grande Consultation ont souligné l'importance de renforcer cette implantation. Les acteurs de l'ESS créent du lien social et accompagnent les citoyens, malgré les disparités territoriales. Ce maillage couvre de nombreux domaines : associations sportives rurales, accompagnement de jeunes lycéens, centres médicaux mutualistes en zones sous-dotées, etc. Ce rôle structurant en proximité dans l'accès à la santé, la culture et aux services essentiels fait de l'ESS une force pour l'économie française.

Les répondants encouragent le développement de la **coopération entre l'ESS et les acteurs publics locaux**. Mieux se connaître et mieux comprendre les besoins

des structures associatives, coopératives, mutualistes et fondations est crucial. Cela passe par la formation des agents publics et une meilleure visibilité des modèles de l'ESS.

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), créés par la Loi du 31 juillet 2014, soutiennent des projets locaux, solidaires et innovants. Bien qu'ils aient bénéficié d'un soutien public, leur développement est freiné par des difficultés de financement, notamment pour les postes d'animation et la recherche & développement sociale, peu éligibles aux dispositifs comme le crédit impôt recherche.

Un autre enjeu clé est l'**accès au foncier** pour les structures de l'ESS. Des leviers existent : coopératives d'immobilier solidaire, foncières solidaires, mutualisation des ressources. Ces initiatives participent à un aménagement du territoire citoyen et apaisé. Le foncier est également central pour l'accès au logement. **Les coopératives d'habitants, malgré leur efficacité, peinent à se développer faute de financements et de reconnaissance.** Pourtant, leur essor contribuerait à réduire les fractures territoriales, alors que 350 000 personnes sont sans domicile en France (30e rapport sur le mal-logement).





L'ESS ACTRICE DES TRANSITIONS TERRITORIALES

La transition territoriale est le changement systémique à l'échelle d'un territoire, qui modifie en profondeur les modes d'habiter, les systèmes productifs et les relations au milieu d'un collectif d'acteurs engagés dans un projet commun. Ces recompositions peuvent associer différentes formes de transitions : urbaine, démographique, agro-alimentaire, paysagère, énergétique, politique, etc. L'idée d'associer la notion de territoire à celle de transition est pourvoyeuse d'au moins deux sens possibles : le territoire comme cadre transversal d'une transition systémique ; le territoire comme réseau d'acteurs mobilisés autour d'un projet commun et concret de transition.

L'ESS peut ainsi impulser un autre aménagement du territoire. Dans les réponses à la Consultation, certains ont pointé que l'objectif de Zéro Artificialisation nette (ZAN) visant à ralentir et compenser l'artificialisation des sols en France apparu en 2018 avec le plan biodiversité, constituerait une opportunité pour l'ESS de démontrer et d'**expérimenter des alternatives au « tout construire »**. Notamment, la **rénovation des friches industrielles**, la transformation des **zones commerciales périurbaines** ou des espaces en recomposition font l'objet de réappropriations citoyennes. Ces lieux communs et ouverts prennent de

nombreuses formes en fonction des besoins territoriaux : **jardins partagés, tiers-lieux, espaces de coopération, lieux de convivialité, etc.**

5

La gouvernance démocratique est identifiée comme garante d'une plus grande acceptabilité par la population des changements de pratiques induits par la crise climatique et de biodiversité, un marqueur de capacité de résilience locale.

L'ESS a été **pionnière en matière d'économie circulaire**. Le Réemploi Solidaire prône une société sobre, conviviale et solidaire fondée sur une consommation mesurée, le principe de pérennité programmée des produits et une normalisation du réemploi et de la réparation. **L'Union pour le réemploi solidaire** est portée par 6 réseaux (COORACE, EMMAÜS France, ENVIE, ESS France, L'Heureux Cyclage, Réseau National des Ressourceries et Recycleries) implantés sur l'ensemble du territoire. Parmi les leviers de développement dans le cadre de la transition écologique des territoires on peut également citer le rôle des initiatives de l'ESS dans le **déploiement des mobilités douces en territoire rural**. Enfin, un des enjeux pour que les structures de l'ESS de la transition écologique puissent se développer est de les faire connaître notamment des élus locaux et citoyens. **Carteco est un dispositif déployé par ESS France qui participe à cet objectif.**

UNE ÉCONOMIE AU CŒUR DES NOUVELLES ALLIANCES

L'ESS s'est historiquement fondée sur des **principes de coopération**, de mise en commun et de **mutualisation** tant en matière de gouvernance, de gestion des ressources ou de travail collectif vers la réalisation d'objectifs partagés.

Lors des échanges du Congrès et à travers la séquence Imagin'Ère, des filières stratégiques où l'action de l'ESS est particulièrement légitime sont ressorties. Il s'agit par exemple de certains secteurs du **soin des personnes vulnérables** ou encore des activités de **réemploi, de mobilités douces, du numérique, d'éducation populaire et d'accès aux pratiques culturelles**. Sur ces secteurs, l'ESS peut et doit aller chercher des coopérations fructueuses pour renforcer sa place structurante dans ces champs, avec par exemple la puissance publique et les collectivités locales. La commande publique est notamment un puissant levier de développement. Le **SPASER** (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables) est l'occasion au sein des collectivités de faire travailler ensemble les services achats, développement économiques et ESS afin d'orienter les marchés vers des achats plus vertueux. Cet outil est aussi un réel levier de développement de l'ESS. Cette dynamique doit être encouragée à grande échelle.

Ces « nouvelles alliances » peuvent aussi se construire autour de **gouvernance des entreprises ainsi que des dispositifs de participation salariale**. Sur ce sujet, l'ESS doit amplifier son travail avec les parties prenantes : syndicats, dispositifs qui ont fait leur preuves, entreprises particulièrement avancées sur ces sujets. Créer des connexions entre les territoires du monde entier sur l'ESS constitue également un levier du développement de nos modèles. Les exemples de **coopérations internationales menées par les CRESS ultramarines et ESS France Outre-Mer** sont autant de pistes à multiplier et déployer.

MAIS AU FAIT, C'EST QUOI LES CRESS ?

Reconnues par la Loi ESS de 2014, les **Chambres régionales de l'ESS** (CRESS) représentent et fédèrent les structures et réseaux de l'ESS selon des modalités spécifiques à chaque territoire. Elles disposent des capacités d'observation, d'animation et d'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre de vos projets. Ainsi, elles sont les **partenaires incontournables** pour vous accompagner dans le développement de votre territoire à travers l'ESS.

ILS ONT CONTRIBUÉ !

Merci à **Valdelia, au Pôle ESS de Strasbourg Métropole, à la Macif, à AIMA et à la Coopérative Grand Huit**, d'avoir contribué à Imagin'ère de l'ESS sur ces thématiques ! Merci également aux **78 participants** à la Grande Consultation d'avoir pris le temps de répondre aux différentes questions.
Pour retrouver l'ensemble de ces éléments vous pouvez scanner le QR Code suivant :



Le point de vue de ...



AUDE SALDANA

Co-secrétaire du GSEF

Aude Saldana est Secrétaire Générale du Global Forum For Social and Solidarity Economy (organisation mondiale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile) depuis 2022, après 20 ans de direction de programmes en ONG internationales en Afrique et en Asie principalement. Elle milite pour la reconnaissance internationale du rôle central de l'ESS dans la réalisation de l'Agenda 2030, pour que l'ESS devienne la norme d'une économie centrée sur les personnes et protectrice de notre planète, voie unique vers la paix et un développement durable inclusif.

En quoi l'ESS est-elle vectrice de coopérations internationales vertueuses ?

Dans le **contexte international instable où le multilatéralisme est mis à mal, les principes de l'ESS apparaissent comme un socle indispensable** pour repenser des coopérations internationales vertueuses. Plus que jamais, l'ESS incarne l'économie de la Paix. L'ESS s'inscrit dans une logique de partenariats égaux et réciproques, où les relations sont basées sur une redistribution du pouvoir, de la propriété et sur une prise de décision partagée et non sur des rapports de domination. Cette approche est essentielle pour dépasser une économie mondialisée capitaliste, ponctuée de guerres commerciales, qui a perpétué des dépendances asymétriques entre les États et des coopérations ancrées autour de l'exploitation et de la compétition, dont l'impact est destructeur du vivant.

Appliquer le cadre de valeurs de l'ESS aux coopérations internationales, c'est poursuivre la refonte profonde de l'aide au développement et de la solidarité internationale, y compris dans ses mécanismes de financement, et c'est imaginer une économie où certains pays ne sont plus réduits à un rôle de fournisseurs de matières premières. Ils deviennent des partenaires à part entière, dont les collaborations sont construites autour des chaînes de valeur locales et globales, qui

permettent le développement d'un travail décent, d'un **revenu juste à toutes les étapes allant de la production et à la transformation.**

L'ESS démontre un fort potentiel fédérateur à l'échelle internationale, accéléré par la crise du COVID-19.

Depuis 2022, nous connaissons un momentum politique international en faveur de l'ESS, avec une reconnaissance croissante dans le monde dans sa définition, ses principes et diversité de ses organisations, et de sa place dans l'ensemble des secteurs de l'économie mondiale. Ces recommandations adoptées par plusieurs institutions multilatérales (OIT, OCDE, UNGA) et soutenues par la Task Force des Nations Unies (UNTFSS) sont des cadres de référence fédérateurs sur lesquels ces coopérations internationales s'inscrivent au service du **développement des économies locales, la réduction de la pauvreté et des inégalités entre les États.**

FÉDÉRATION ENVIE

La Fédération Envie, association créée en 1984, rassemble 2800 salariés en insertion professionnelle. Collecte, valorisation des déchets, reconditionnement des équipements électriques et électroniques : ses activités sont multiples. La Fédération Envie unit des structures présentes partout en France, avec un fort ancrage local.

UN RÉSEAU DE L'ESS ACTEUR DES TRANSITIONS TERRITORIALES

En 2023, la Fédération Envie, regroupant **53 entreprises d'insertion**, a permis de traiter **147 133 tonnes de déchets** d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et d'accompagner 2851 salariés en parcours d'insertion. Ce réseau de l'ESS est un acteur des transitions territoriales et de transformation écologique et solidaire des modèles économiques. Depuis 2016, la Fédération Envie a par ailleurs ajouté un nouveau maillon à sa chaîne de valeur circulaire en développant une **activité de réparation** pour l'ensemble des produits électroménagers hors garantie.

8

D'après l'ADEME, **50 à 70% des pannes sur le gros électroménager** sont dues à une mauvaise utilisation ou à un mauvais entretien. La Fédération Envie développe le partage des meilleures pratiques pour une bonne utilisation et un bon entretien des appareils, en priorité auprès de ses clients, afin qu'ils les mettent eux-mêmes en pratique et/ou qu'ils bénéficient d'un service de maintenance préventive, source de nouveaux métiers en parcours d'insertion.

Grâce à son engagement dans des projets innovants, comme le reconditionnement des panneaux solaires ou les nouvelles offres de réparation, La Fédération

Envie ambitionne de prendre toute sa place dans la nécessaire **transition écologique et sociale**, fort de son maillage territorial.

UN RÉSEAU DE L'ESS AU CŒUR DES NOUVELLES ALLIANCES

« **Envie Le Labo** » est un exemple d'alliances pour faire progresser l'économie circulaire. Situé dans le 20ème arrondissement de Paris ce lieu ressource, dans un bâtiment exemplaire en matière de circularité, apporte des réponses aux préoccupations citoyennes du quotidien. Il propose un atelier de réparation mais également des visites pédagogiques et des événements de sensibilisation autour de la lutte contre le gaspillage. **En 2023, Envie Le Labo a sensibilisé 1893 personnes** à un avenir plus durable grâce à une démarche multipartenariale alliant les collectivités (Ville de Paris), les éco-organismes (Syctom), des acteurs de l'ESS (Caisse d'Epargne Ile-de-France, MAIF). Les **nouvelles alliances** qu'Envie Le Labo participe à enclencher relèvent aussi d'une dimension internationale avec la venue de délégation ministérielle sud-coréenne, des étudiants de la National University of Singapore, ainsi que des professionnels des déchets de la ville de Düsseldorf.



REMONTONS LA ROYA

Remontons la Roya est une association créée en 2020. Elle est née de l'initiative de citoyens sur les réseaux sociaux, après le passage de la tempête « Alex » qui a en quelques heures dévasté les vallées de la Roya et de la Vésubie (Alpes-Maritimes). Quelques dizaines de personnes qui ne se connaissaient pas se sont mises à dialoguer. Puis des centaines les ont rejointes : habitants permanents, du week-end ou saisonniers, randonneurs de passage, ou autres personnes ayant un lien avec la Vallée de la Roya, qui ont commencé à réfléchir à « l'après ».



UNE ASSOCIATION POUR UNE APPROPRIATION CITOYENNE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Remontons la Roya a notamment pour objet d'être un **lieu de réflexion et d'action en vue de favoriser le maintien des populations** après le passage de la tempête, d'instaurer un dialogue constructif et ouvert entre les citoyens, les collectivités territoriales et l'État et de proposer des solutions de reconstruction, d'aménagements innovants, de développement cohérents et durables. Remontons la Roya s'attache à **soutenir sur le long terme les populations sinistrées et favoriser la reconstruction, l'aménagement et le développement de la vallée.**

L'esprit de Remontons la Roya repose sur le principe que le citoyen possède une connaissance intime du territoire dans lequel il vit, une connaissance qui va au-delà de la simple opinion. Cette « **expertise citoyenne** » apporte une complémentarité au savoir spécialisé des scientifiques, des techniciens, et peut accompagner la prise de décision des politiques.

L'association débat et organise des temps d'échanges autour de **sujets structurants pour le territoire** : l'avenir des montagnes, le choix de modèle touristique pour la vallée, les mutations du pastoralisme, etc. De plus, la question des mobilités douces est particulièrement importante pour Remontons la Roya, dans un contexte de fermeture de la ligne du Train des Merveilles sur l'axe Nice/Tende jusqu'en décembre 2025. L'association a mis en place un accès libre à un document mis à jour régulièrement sur l'offre de moyens de transports collectifs actuellement en place dans la vallée.

UNE ASSOCIATION AU CŒUR D'ALLIANCES TRANSFRONTALIÈRES

L'association agit en **relation avec les autres associations**, les pouvoirs publics, les acteurs économiques, sociaux et culturels. Elle **développe des alliances internationales** sur ce territoire transfrontalier en entretenant une cohérence territoriale transfrontalière entre les **Alpes-Maritimes, les Provinces d'Imperia et de Cuneo.**

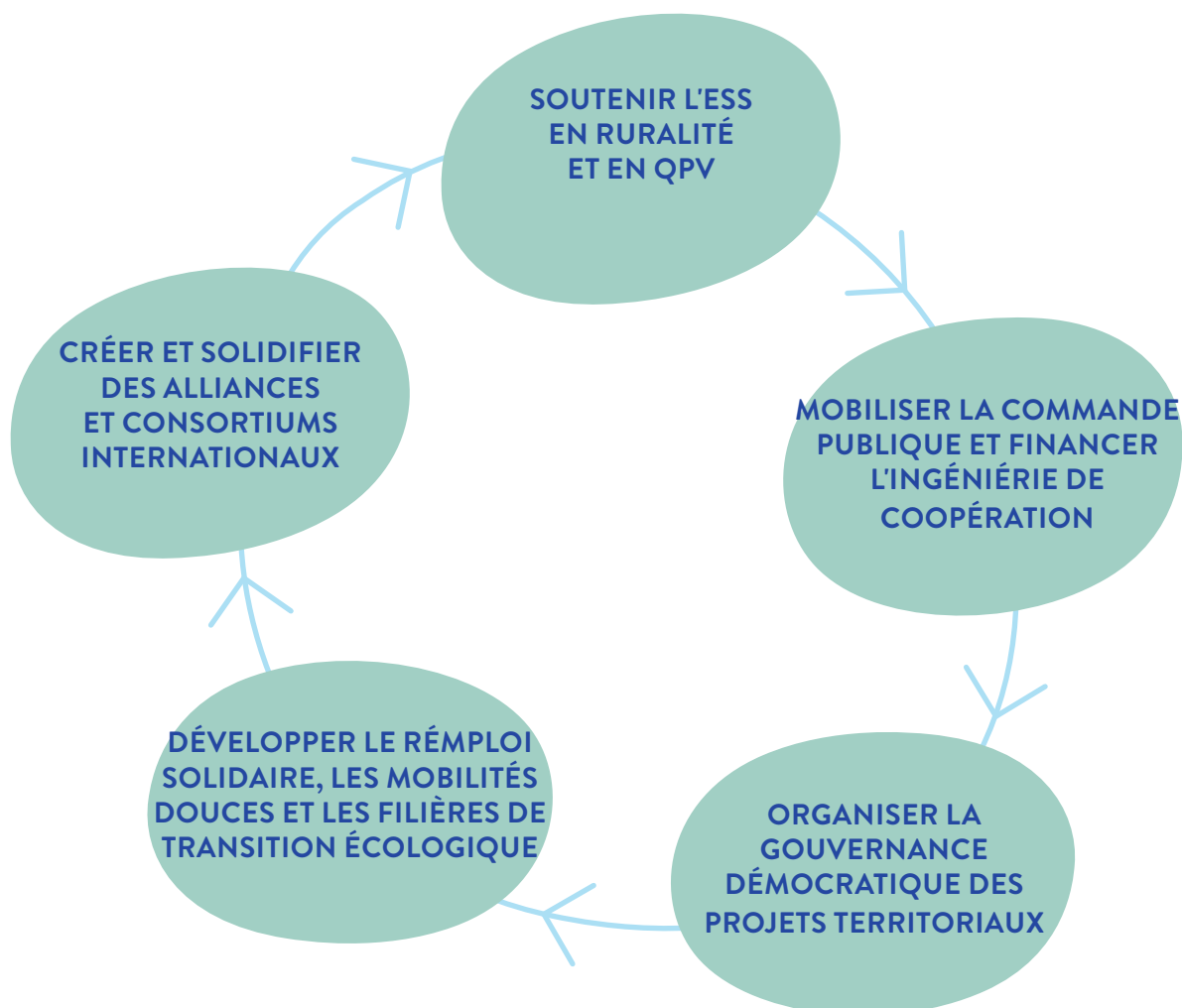
Les pistes identifiées par ESS France :

À l'issue du Congrès, ESS France a publié un **manifeste**, dont la rédaction a été façonnée par l'ensemble des travaux d'**Imagin'Ère de l'ESS**. Intitulé "**Nous imaginons un futur où l'Economie Sociale et Solidaire serait la norme !**", il incarne l'engagement des acteurs de l'ESS réunis au sein d'ESS France à organiser les conditions du développement de l'ESS. Ce texte s'inscrit dans la lignée du manifeste "Pour une ESS rassemblée, claire et conquérante".

Pour accéder au manifeste vous pouvez scanner le QR Code suivant :



10





POUR UNE ESS VECTRICE D'ÉQUITÉ TERRITORIALE :

◆ Soutenir les entreprises et organisations de l'ESS présentes en milieu rural et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

- Systématiser l'intégration de l'ESS au pilotage des dispositifs tels que les « Territoires Zéro Non-Recours (TZNR) » ou le plan France Ruralités ;
- Dédier des programmes aux organisations de l'ESS dans le cadre des projets portés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ;
- Amplifier les dynamiques de mécénat territorial et de responsabilité territoriale des entreprises.

POUR UNE ESS PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

◆ Mobiliser la commande publique et sensibiliser les agents publics et les élus locaux aux spécificités de l'ESS

- Promouvoir la subvention dans la durée comme modèle de référence de partenariat
- Structurer une offre de formation à destination des agents locaux ;
- Améliorer la capacité de l'ESS à communiquer efficacement ;
- Élargir les secteurs éligibles aux marchés réservés en incluant des services à fort impact environnemental ;
- Financer l'ingénierie de coopération afin de favoriser la création de « consortiums de l'intérêt général » et amplifier le travail en complémentarité sur des enjeux identifiés localement comme stratégiques : soin, éducation populaire, réemploi, mobilités douces, etc.
- Intégrer davantage de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics et renforcer l'application des SPASER pour orienter les achats publics vers les structures ESS.

territoriaux de coopération économique ;

- Favoriser la participation de toutes les parties prenantes dans les décisions relevant de l'aménagement du territoire à travers des modèles coopératifs ou associatifs.

POUR UNE ESS QUI FACILITE L'ACCÈS AU FONCIER :

- Essaimer les coopératives d'immobilier solidaire et les foncières solidaires ;
- Réhabiliter ou transformer par des projets portés par l'ESS des friches industrielles et des zones commerciales périurbaines ;
- Encourager la création de jardins partagés, tiers-lieux et espaces de coopération.



POUR UNE ESS MOTRICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE :

- Faire connaître les outils existants de cartographies des initiatives locales tels que Carteco ;
- Garantir un accès prioritaire au gisement de qualité aux structures du réemploi solidaire et financer 100% des coûts qu'elles engagent ;
- Soutenir le développement des communautés énergétiques avec un objectif de 1000 projets d'énergie citoyenne supplémentaires en 2030 par rapport à 2025 ;
- Financer à hauteur de 500 millions d'euros par an les infrastructures cyclables en particulier dans les territoires plus éloignés de la solution vélo ;
- Créer un fonds de financement des actions de transformation écologique des organisations de l'ESS.

POUR UNE ESS QUI FÉDÈRE À L'INTERNATIONAL :

- Soutenir les échanges et collaborations européennes et internationales sur des projets ESS ;
- Multiplier les projets portés en partenariat internationaux, sur le modèle des projets menés par les CRESS ultramarines et ESS France Outre-Mer à l'international.



POUR UNE ESS QUI ORGANISE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE DES PROJETS TERRITORIAUX :

- Pérenniser le financement des postes de chargés d'animation pour le développement des Pôles



ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la Loi du 31 juillet 2014. Elle rassemble les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif. En France, l'ESS est forte de 2,5 millions de salariés (soit 1 emploi privé sur 7) dans plus de 200 000 entreprises présentes dans tous les secteurs d'activités et dans le quotidien des Français, que ce soit par les biens et services qu'elles produisent ou par les cadres d'engagement qu'elles proposent.

Pour en savoir plus : www.ess-france.org

WWW.ESS-FRANCE.ORG